

**Question écrite N° 3326**

**Qualité de la prise en charge et des soins dans nos EMS : qu'en est-il de la situation dans le Jura ?**

Stéphane Brosy (PLR)

Stéphane Brosy (PLR)

**Co-signataires**

Intervention déposée officiellement le 02 septembre 2020

**Documents annexés**

- [qe3326.pdf](#)



Qualité de la prise en charge et des soins dans nos EMS.  
Qu'en est-il de la situation dans le Jura ?

Après une longue vie de labeur, nos aînés aspirent à une retraite paisible et à un accompagnement digne et respectueux de leur personne. Ils espèrent aussi accéder à des soins appropriés, que nos institutions sont censées leur prodiguer.

Le 16 août dernier, un reportage sur TSR 1 de l'émission Mise au Point, nous dévoilait les problèmes et les manquements d'une institution située en Valais et s'occupant de personnes âgées.

Les témoignages recueillis auprès d'anciens et anciennes employé(e)s ainsi que d'enfants de pensionnaires font état de maltraitements et de manquements envers les pensionnaires de cet établissement.

Pour donner suite à ceux-ci, on pourrait s'imaginer que tout ne va pas si bien dans le meilleur des mondes et qu'il pourrait en être de même ailleurs, donc chez nous.

A noter que le groupe concerné possède un établissement dans le Jura

Loin de nous l'idée de faire l'amalgame entre les cas dénoncés et nos institutions sises dans le Jura.

Nous espérons bien qu'il s'agisse de cas isolés

La surveillance de ces maisons de retraite étant de la compétence et responsabilité des cantons où elles sont établies, nous nous interrogeons sur la situation dans notre canton. Ces considérations nous amènent à poser les questions suivantes au Gouvernement

**1) Des contrôles sont-ils effectués dans nos institutions ?**

**2) Ces contrôles sont-ils ciblés, annoncés ou aléatoires ?**

**3) Quels en sont les résultats**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 02 septembre 2020

Au nom du groupe PLR  
Broisy Stéphane